

Groupe Orange : Résultats 2018

La transformation de l'entreprise doit bénéficier au personnel

Communiqué de presse
Jeudi 21 février 2019

Les chiffres des résultats de l'année 2018 parus hier, confirment le maintien à la croissance pour le Groupe, malgré des difficultés concurrentielles fortes en Espagne et France. Seul le secteur Entreprise reste en négatif avec - 0,2 % sur son CA avec néanmoins le Cloud et la Cybersécurité en progression de plus de 10%. Pour 2019 ce secteur devrait retrouver la croissance avec des achats qui font passer la dette de 23,8 à 25,4 Mds. La base client Monde s'est élargi à près de 264 millions.

Avec un Chiffre d' Affaires de 41,4 Mds€ (hausse de 1,3%), tiré par la convergence fixe-mobile en Europe et la DATA-mobile et O.Money en Afrique, les objectifs donnés par le Groupe aux investisseurs sont tenus. Le résultat net consolidé à 2,2 Mds€ est en progression de 5,8%.

Concernant l'élargissement des services avec Orange Bank, la base client à fin 2018 est de 248 000 comptes. Cela montre que tout reste à faire pour asseoir cette activité dans le paysage.

Pour accélérer sa croissance, Orange se diversifie avec des services proposés tant aux entreprises qu'au grand public. Le service bancaire s'est élargi après O.Money en Afrique, avec la Bank Orange en France, Espagne et d'autres pays sont à venir en Europe. La Cybersécurité et le Cloud s'enrichissent d'achats de sociétés tournées vers le secteur Entreprises. Pour le grand public, Orange parie sur la sortie de son assistant Djingo pour placer plus de services dans la "maison".

Cette "transformation" vers une entreprise de "services" s'accompagne d'un remaniement en profondeur pour les salarié-es. Implantation dans de nouveaux bâtiments, bureaux "agiles", nombre de métiers "raccourcis", politique d'attrition forte de l'emploi avec en sus un recours important à la sous-traitance.

SUD a rappelé qu'une entreprise fonctionne avant tout avec la valeur créée par son personnel et que cette transformation ne pourra pas se faire sans une reconnaissance forte de ses salarié-es.

Alors que le dividende aux actionnaires est désormais pour 2018, de 70cts par action (+8%) et que les cadres leaders et dirigeants ont touché un plan d'actions gratuites, SUD exige pour les NAO 2019 un minimum de 150€ brut par mois par salarié-e.

SUD demande également qu'aucun-e personne ne puisse se trouver sans progression de carrière plus de dix ans d'affilées. Aujourd'hui c'est le cas de 1 salarié-e sur 4. Comment accepter qu'une entreprise du CAC 40 avec plus de 40 Mds de CA laisse près de 25 000 de ses salarié-es sans aucune reconnaissance plus de 10 ans !

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr
Site : www.sudptt.fr